

PROGRAMME DE VEILLE 2026 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 29 CONCERNANT EURAZEO

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2026 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



EURAZEO

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 6 MAI 2026

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 8 : Nomination de censeur**

Analyse

On peut regretter que soit proposée aux actionnaires la nomination d'un censeur, les censeurs siégeant au conseil sans pouvoir de décision ni responsabilités.

La société fait valoir l'actionnariat de la famille Richardson (actuellement 4,2% du capital), qui perdure depuis plusieurs décennies. Jean-Pierre Richardson quittant son mandat après avoir siégé depuis une vingtaine d'années en tant que censeur d'EURAZEO, sa fille Flavie Richardson se trouve proposée au vote.



Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2026 : II-D-4

La présence de censeurs au conseil doit rester exceptionnelle, et faire l'objet de justifications précises à l'égard des actionnaires préalablement à l'assemblée générale.

- **RESOLUTION 22 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2026 : I-C-1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- **RESOLUTION 23 : Option de sur allocation (green-shoe)**

Analyse

La résolution 23 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 22 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2026 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).



GOVERNANCE

1. Composition du conseil de surveillance d'EURAZEO

Le conseil de surveillance d'EURAZEO comportera, à l'issue de l'assemblée générale 55,6% de membres libres d'intérêts, hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Jean-Charles Decaux	Président Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	56	FR	9	2028	1	1			
	Olivier Merveilleux du Vignaux	Vice-Président Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	69	FR	22	2029	0	1		M	M
	Stéphane Bostyn	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	55	FR	3	2027	0	1			
	Julie Croquin	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	F	47	FR	2	2027	0	1		M	M
	JC Decaux Holding rep. par Emmanuel Russel	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	85,71%	M	62	FR	9	2029	0	1	M	M	M
	Louis Stern	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	85,71%	M	39	FR	2	2028	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Mathilde Lemoine		Libre d'intérêts	100%	F	56	FR	4	2030	0	2			
	Françoise Mercadal-Delasalles		Libre d'intérêts	100%	F	63	FR	11	2027	0	3	P	M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Serge Schoen		Libre d'intérêts	100%	M	58	FR	4	2030	0	1		P	P
	Isabelle Ealet		Libre d'intérêts	85,71%	F	63	FR	2	2028	0	1	M	M	M
	Cathia Lawson Hall		Libre d'intérêts	85,71%	F	54	FR	2	2028	0	4	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Flavie Richardson	Censeur												



2. Spécificités

- Les statuts de la société EURAZEO comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- Forme juridique de SE.
- Pacte d'actionnaires avec engagements en matière de conservation des participations et de concertation pour les votes.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de nomination.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

